

« Pumptracks », « bowls », « city stades » : ces 10.000 terrains de sport de proximité qui essaient dans les territoires

by Les Echos - mardi, décembre 31, 2024

<https://www.correspondances.fr/pumptracks-bowls-city-stades-ces-10-000-terrains-de-sport-de-proximite-qui-essaient-dans-les-territoires/>

Portés par Emmanuel Macron, deux plans consécutifs d'un montant global de 500 millions d'euros viennent soutenir l'implantation d'équipements sportifs en France. « Pumptracks » et terrains de basket 3X3 nourrissent un écosystème varié et de nombreuses innovations.

Emmanuel Macron l'a fait sien. En septembre, le chef de l'Etat, convaincu que « le sport a de nombreux pouvoirs », a annoncé un nouveau plan « 5.000 terrains de sport ». Déclarée « grande cause nationale » en cette année 2024 olympique, la pratique sportive, conseillée à raison de 30 minutes par jour, s'appuiera sur un fonds de 300 millions d'euros sur trois ans. Il doit permettre de réaliser 3.000 équipements de proximité, 1.500 cours d'école « actives » (dotées d'équipements ludiques et sportifs) et 500 équipements plus « structurants », comme des gymnases et des piscines.

En 2021 déjà, le locataire de l'Elysée avait dévoilé un premier plan d'un montant de 200 millions d'euros centré sur les territoires d'outre-mer, les quartiers prioritaires et les territoires ruraux. Plébiscités par les élus, ces fonds, déjà consommés aux trois quarts, ont permis la création de 4.600 équipements de proximité. Faute de pouvoir répondre à d'autres besoins criants : la rénovation des équipements structurants coûterait, selon les estimations, entre 20 et 30 milliards d'euros

Un « sous-équipement »

En réalité, c'est à l'Assemblée qu'a émergé l'idée de multiplier les skateparks, les « pumptracks » (parcours enchaînant les bosses et les virages) et terrains de basket 3X3.

Les collectivités se rapprochent souvent d'architectes, de bureaux d'études et d'entreprises de travaux publics pour réaliser leurs équipements Alexis Teytaut Directeur commercial de France Tarkett Sports

« Prenant acte du sous-équipement actuel, nous avons choisi de privilégier une pratique libre ouverte à un public plus large », poursuit-il. Dans la foulée, l'Association nationale des élus en charge du sport, l'association France urbaine (qui regroupe les grandes villes), plusieurs fédérations et l'Agence nationale du sport ont amorcé une réflexion sur une « urbanité sportive » qui transformerait l'espace public en un vaste terrain d'exercice.

« Réalité du terrain »

L'organisme fédère 7.200 entreprises, marques, établissements sportifs et points de vente revendiquant 80.000 salariés pour 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

Ainsi ont essaimé les blocs d'escalade, les terrains de padel et les « bowls » ouverts aux amateurs de

BMX, rollers, skateboard ou trottinettes . Et même des « city stades » permettent de pratiquer dans un même lieu football, volley ou basket. Ces équipements de proximité, d'un coût moyen de 40.000 euros, sont subventionnés à hauteur de 50 % par l'Agence nationale du sport et jusqu'à 100 % en outre-mer.

Les sponsors privés sont aussi de la partie. La Française des jeux a ainsi lancé, en partenariat avec l'Agence nationale du sport et Paris 2024 , le dispositif « gagner du terrain », qui subventionnera cette année des zones d'échauffement en accès libre dans une cinquantaine de communes. La MAIF soutient la Fédération française de basket, notamment dans l'implantation de 3X3.

Sol amortissant

Cette manne inédite dévolue aux sports de proximité stimule un écosystème très large, allant des professionnels du BTP aux start-up du sport en passant par les architectes spécialisés et les paysagistes. Elle stimule aussi l'innovation. « Nous sommes passés du simple marquage au sol au revêtement amortissant et des billes noires issues de pneus recyclés à des bacs de sable ou de noyaux d'olive. Les collectivités se rapprochent souvent d'architectes, de bureaux d'études et d'entreprises de travaux publics pour réaliser leurs équipements », note Alexis Teytaut, directeur commercial de France Tarkett Sports.

Cette division du groupe français Tarkett, spécialiste des revêtements de sols, réalise un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros auprès des collectivités de l'Hexagone. Dans le Rhône, la société SMC2 propose, elle, des casiers connectés en extérieur et des espaces d'architecture ludiques permettant de construire une cabane, de grimper aux arbres ou d'escalader des rochers. En Indre-et-Loire, Proludic implante des aménagements multigénérationnels adaptés au climat et à la situation géographique de ses clients.

L'effort consenti en faveur de l'urbanité sportive est certes bien en deçà du « plan Marshall » en faveur des équipements structurants que les fédérations sportives appellent de leurs vœux. Mais, selon Emmanuel Macron , il constituera « l'héritage des Jeux olympiques ». « Vous êtes la génération 2024 », s'était-il enflammé en septembre, lors de l'annonce du plan « 5.000 terrains de sport », dans un collège des Pyrénées-Atlantiques.